



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## République centrafricaine

Question écrite n° 25681

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité urgente d'une aide sécuritaire et humanitaire en faveur de la population centrafricaine. Depuis plusieurs mois la situation sécuritaire et humanitaire ne cesse de s'aggraver en République centrafricaine. Cette situation de grande détresse a conduit la conférence épiscopale centrafricaine à appeler la communauté internationale à l'aide dans un message du 14 février 2013 signé par les onze évêques du pays. De leur côté, les autorités de la province de Mbomou ont dénoncé les tueries, déportations de personnes et pillages de produits alimentaires commis par les tongo tongo, groupe pillard et terroriste affilié à la LRA, Armée de résistance du seigneur (*Lord's resistance army*). Les Centrafricains de l'étranger ont également lancé un appel à l'aide pour stopper le désastre humanitaire qui menace la République centrafricaine. La prise de Bangui et les pillages qui l'accompagnent aggravent encore cette situation. Elle lui demande quelle action il entend mener pour apporter, en liaison avec les pays de la sous-région et l'ONU, une aide humanitaire rapide à la population d'un pays ami de la France qui n'a que trop souffert.

### Texte de la réponse

Dès le début de la crise en République centrafricaine, en décembre 2012, la France a condamné le recours à la force et a appelé les combattants à négocier la paix, puis à se conformer aux engagements pris à Libreville le 11 janvier 2013. La France a fermement condamné la prise du pouvoir par la force des rebelles de la coalition « Séléka », le 24 mars, et les pillages et exactions qui ont suivi. Au Conseil de sécurité des Nations unies, la France a été à l'initiative de plusieurs déclarations appelant les acteurs de cette crise à s'abstenir de toute violence, notamment envers les populations civiles, appelant au respect des droits de l'Homme et avertissant les auteurs de violations qu'ils auraient à répondre de leurs actes. Au plan politique, la France soutient pleinement les efforts de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale pour négocier une sortie de crise en Centrafrique, avec l'appui de l'Union africaine. Le sommet de Ndjaména, le 18 avril, auquel la France participait en tant qu'observateur, a permis de dessiner les contours d'une transition, suivie d'élections dans les dix-huit mois. Un renforcement de la mission de consolidation de la paix en Afrique centrale (MICOPAX), qui verrait son mandat élargi et ses effectifs passer de 700 à 2000 hommes, a également été décidé. La France soutient ces initiatives et participe au groupe international de contact sur la République centrafricaine, dont la première réunion a eu lieu le 3 mai à Brazzaville. Elle est prête à contribuer, aux côtés des autres partenaires internationaux, aux efforts pour aider ce pays à réussir son processus de transition. La France reste attentive aux développements sur le terrain, notamment la forte dégradation des conditions de sécurité en raison des actes de pillages et la crise humanitaire menaçant la population. Dans ce contexte, elle a appelé les autorités centrafricaines à rétablir d'urgence l'ordre public et la sécurité.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25681

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [30 avril 2013](#), page 4589

**Réponse publiée au JO le** : [4 juin 2013](#), page 5760